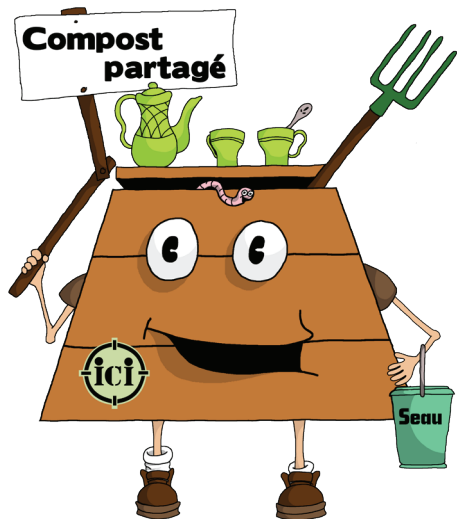


Charte de participation compost partagé



Je m'engage à :

- 1 Vider**
dans le composteur mes déchets de cuisine.
- 2 Ajouter**
de la matière sèche (feuilles mortes, broyat de branches...).
- 3 Mélanger**
à l'aide de l'aérateur ou de la fourche.
- 4 Participer**
aux rendez-vous compost (2 à 3 par an).
- 5 Prévenir**
Vert le Jardin :
 - en cas de dysfonctionnement du site de compost partagé
 - en cas de déménagement
 - si je ne souhaite plus participer au compostage

